



La lettre de Cernex

Courrier d'informations de la Mairie de Cernex - N°29 - Rentrée 2015

L'édito du maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Chaque rentrée nous montre l'importance d'une école au sein d'une commune rurale comme Cernex et plus particulièrement cette année, avec le projet de réforme des lois territoriales (loi 'NOTRE') qui ouvre la réflexion sur la fusion des très petites communes.

Dans ce cadre, l'école est bien un élément de vie central et il nous appartient d'y être particulièrement attentifs. En tout état de cause, celle de Cernex a fait l'objet d'une nouvelle étude en 2014 menée par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles : les résultats viennent confirmer celle de 2008 qui projette une évolution positive de notre démographie pour les 5 prochaines années, ce qui nous oriente sereinement sur le devenir de notre école. Cette croissance démographique est liée notamment aux deux projets urbains que sont les 19 logements aidés (Haute-Savoie Habitat) dont le permis est expurgé de recours et les 23 logements (ARTIS), actuellement sous le coup de quatre recours gracieux de riverains.

Pour revenir au domaine scolaire, je souhaite féliciter Mme Claire Dupuis pour sa promotion en tant que nouvelle Directrice de l'école maternelle et élémentaire. Je profite de cette occasion pour remercier Mme Emerence Tosseri pour le travail accompli à Cernex. Je souhaite remercier également le personnel communal du Périscolaire-Accueil de loisirs ainsi que les associations et les bénévoles qui nous accompagnent dans la bonne marche des T.A.P pour le bien-être de nos enfants.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants et saisis cette occasion pour vous rappeler qu'après un déménagement, il est nécessaire d'effectuer certaines formalités administratives et notamment de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. Une démarche supplémentaire est demandée à tous les travailleurs frontaliers suisses : une déclaration de statut à effectuer à la Mairie dès votre installation définitive (voir notre article en dernière page).

Quant au Conseil Municipal, il a également fait sa rentrée : notre première réunion publique s'est tenue le jeudi 27 août 2015. Les différentes Commissions poursuivent les projets engagés depuis 1 an ½ et auront comme feuille de route pour les prochains mois:

- Propositions d'actions suite au rapport de sécurité réalisé sur l'ensemble de notre territoire ;*
- Développement du groupe scolaire ;*
- Mise en conformité écologique de notre PLU (« Grenellisation ») ;*
- Développement de notre capacité d'autofinancement ;*
- Clarification de la politique sociale de la commune ;*
- Aménagements autour des nouvelles constructions de centre-village ;*
- Rafraîchissement du site Internet de la commune.*

Pour cette rentrée, j'ai également une pensée pour nos aîné(e)s que nous avons visités cet été pendant les fortes chaleurs et je me réjouis par avance de tous les retrouver lors de notre repas annuel qui aura lieu cette année le dimanche 27 septembre à la salle polyvalente.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous souhaite encore une bonne rentrée et d'excellents moments dans notre commune.

Le Maire

Jean-Louis Felfli

A la découverte de l'économie locale : *Au fil d'une aiguille*

Passionnée par la création d'accessoires textiles, je confectionne sacs, pochettes, tabliers, chapeaux, habits de poupées, déguisements... au gré de mes inspirations et des tendances. La couture est un loisir créatif assez " dévorant ", mais c'est surtout un vrai moment de convivialité, tant avec mes amies qui partagent cette passion, qu'avec les personnes qui me confient des réalisations particulières.

Deux fois par an, je profite de manifestations telles que marchés de Noël ou marchés automnaux, pour présenter mes créations et depuis la rentrée scolaire 2014, je participe avec Marion Paulat, Chloé Martin-Guerre et Audrey Deslis, à l'animation d'un "Atelier Couture" pour les enfants de la commune dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Périscolaire). C'est un réel plaisir pour nous, de partager notre savoir-faire et notre créativité avec des enfants (filles et garçons) qui n'ont pas forcément la possibilité d'apprendre à jouer du fil et de l'aiguille à la maison.

Compte tenu du succès de ces ateliers auprès des enfants, et à la demande de certains parents, j'ai décidé d'organiser à mon domicile ou par le biais de l'Arbre à Palabres, des ateliers couture pour adultes, ados et enfants (à partir de 6 ans). Si vous avez envie de vous lancer, appelez-moi!

Estelle DURET

Au fil d'une aiguille
Ateliers de couture

Pour petits et grands, filles ou garçons
Un atelier couture ludique, créatif
Confection de doudous, sacs, trousseaux,
vêtements, figurines....

Animations de TAP, activités péri-scolaires, centres de loisirs, clubs, maisons de retraite,...

Des milliers de projets
à réaliser ensemble

Estelle DURET "Au fil d'une aiguille"
2643 route de la Motte 74350 CERNEX
TEL 06 61 29 61 02
duret-paul-et-fils@orange.fr - SIREN 799281787

D'autres intervenants TAP de la commune peuvent également être contactés pour des prestations aux particuliers, dans leur domaine d'activité.

Intitulé du TAP	Intervenant	Domaine d'activité	Coordonnées
« Tennis et Jeux de balle »	Christophe Macrelle	Moniteur de Tennis Diplômé d'Etat. Tennis Club de Cruseilles.	creassys@free.fr 06 61 90 36 50
« Magie et Illusion »	Christophe Caroll	Magie comique, sculpture sur ballons pour anniversaires, arbres de Noël, spectacles et fêtes. Soirée DJ, quizz, so-no et animations diverses.	www.chriscaroll.com 04 50 77 18 35 bdmotion@club.fr
« Art Pictural »	Sandrine Mammone	Passionnée et diplômée d'Art. Encadrement d'ateliers d'Art pictural. Initiation aux techniques de peinture et dessin. Activité permettant la créativité et l'expression personnelle autour de thèmes divers.	sromeri74@gmail.com 06 29 89 19 33
« Capoeira »	Marcos Antonio	Cours de Capoeira. Capoeira Sem Fronteira	www.capoeiraannecy.com 06 51 39 74 04 capoeirasemfronteira@yahoo.fr
« Histoire de la Région »	La Salévienne	Les intervenants sont membres de La Salévienne, société d'histoire régionale qui souhaite mettre l'histoire à la portée de tous par l'organisation de conférences, de visites et l'édition d'ouvrages.	www.la-salevienne.org
« Beach Volley »	Hugues Cazeaux	Ecole de Volley du Genevois	http://www.viry-volley.com/ +41 78 636 66 24

La coupe du monde de Rugby 2015 à Cernex !



TOUS ENSEMBLE EN BLEU, BLANC, ROUGE DERRIERE LE XV DE FRANCE !

A l'occasion de la coupe du monde de rugby en Angleterre, les matchs du XV de France, ainsi que les rencontres des phases finales, seront retransmis sur grand écran, à la salle des fêtes . Retenez ces dates :

Samedi 19 septembre : France - Italie à 21h
Dimanche 11 octobre : France - Irlande à 17h45
Samedi 17 octobre : ¼ de finale à 17h00 et à 21h00
Dimanche 18 octobre : ¼ de finale à 14h00 et 17h00
Samedi 24 octobre : ½ finale à 17h00
Dimanche 25 octobre : ½ finale à 17h00
Samedi 31 octobre : finale à 17h00.

Les portes seront ouvertes 1 heure avant le match et fermeront vers 21h00 ou 1h00 en fonction de l'horaire du match. Vous trouverez sur place une buvette tenue par une association de la commune.

Le rugby est un sport qui véhicule une image de respect et de camaraderie ; merci de respecter les riverains de la salle polyvalente.

Embauche “Emplois d’avenir”

Pour faire face à l'accroissement des effectifs du périscolaire - accueil de loisirs, la Commune de Cernex ouvre un poste dans le cadre du dispositif «Emplois d'avenir». Vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie, aux heures d'ouverture. Vous trouverez de plus amples informations sur cette mesure sur le site du ministère du travail et de l'emploi : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

Règlementation & Environnement

Dans le but de limiter la gêne occasionnée par l'utilisation d'engins à moteur thermique, nous vous rappelons qu'un arrêté municipal, en date du 13.06.2006 stipule que les tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses et autres engins motorisés ne peuvent être utilisés que du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00. Leur emploi est strictement interdit les dimanches et jours fériés.

Nous tenons également à vous rappeler que les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le règlement sanitaire départemental, qui précise que « l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite ». Le brûlage des feuilles, branches, cartons et autres déchets divers par les particuliers et les professionnels est donc strictement interdit sur le territoire de la commune ! Ce mode d'élimination, outre les dangers et désagréments qu'il engendre pour le voisinage, est producteur de polluants très nocifs pour la santé. Ainsi en fonction des conditions météorologiques, les particules fines produites, bien qu'invisibles, peuvent rester en suspension dans l'air que nous respirons pendant plusieurs jours ! En les apportant à la déchetterie, vous vous conformez à la législation et optez pour une solution d'élimination optimale de vos déchets qui seront ainsi valorisés. Nous comptons sur le sens civique de chacun pour que ces dispositions soient respectées !

Déclaration des ruchers

Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Toute personne possédant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à en faire la déclaration. Outre le fait que cette déclaration est obligatoire, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes, il est indispensable de savoir où se trouvent leurs populations. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus vous serez nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile et plus les aides seront conséquentes. Merci pour les abeilles !

Quand doit-on déclarer ses ruches ? Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- En retournant le Cerfa 13995*02 à : GDS, 52 avenue des Iles
74994 Annecy Cedex 9



Envie d'une balade avec La Récré ?

L'association La Récré vous propose de visiter l'Ecomusée Paysan de Viuz-en-Sallaz le lundi 28 septembre 2015. Départ à 10h depuis le parking du cimetière. Pique-nique au lac du Môle. En cas de mauvais temps, le départ est décalé à 12H45 (pas de pique-nique). Pour toute information complémentaire, contacter Christine Dubois au 04.50.44.08.58

A vos agendas !

Repas de l'ADMR

L'ADMR de Cruseilles organise son repas annuel le dimanche 11 octobre 2015 à partir de 12h au restaurant scolaire. Au programme, repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale suivi d'une tombola.

Vous êtes frontalier ? Pensez à vous déclarer en mairie !

Si vous travaillez en Suisse dans le Canton de Genève et que vous habitez en France, vous avez le statut de travailleur frontalier, quelle que soit votre nationalité. Dans le cadre d'accords internationaux, le Canton de Genève reverse une partie de l'impôt collecté au Conseil Général de la Haute-Savoie, sous la forme de la *Compensation Financière Genevoise* (C.F.G.). Cette dotation, d'environ 2.000 € par personne et par an, est partagée pour moitié entre le Département et les communes, au prorata du nombre de frontaliers qui résident sur leur territoire. Pour Cernex, les Fonds Frontaliers représentent environ un tiers de notre budget de fonctionnement ! Nous remercions par avance tous les frontaliers résidant sur la commune de s'annoncer en mairie. Cette démarche, simple et rapide, permet à notre commune d'obtenir des ressources financières nécessaires à son développement. Vous pouvez renvoyer ou déposer le coupon ci-dessous à la Mairie, 77 place de la Mairie. Vous trouverez également un formulaire de déclaration sur notre site Internet dans la rubrique "Votre mairie en ligne", sous-rubrique 'Inscriptions en ligne'.

✂-----

FORMULAIRE D'ANNONCE DE FRONTALIER

M. / Mme	<input type="checkbox"/>	Prénom	<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Lieu de naissance	<input type="text"/>	Nationalité	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>				
N° de carte de travail	<input type="text"/>	Date de délivrance	<input type="text"/>		
Nom de l'employeur	<input type="text"/>				
Adresse de l'employeur	<input type="text"/>				